83 SYNDICAT AUTONOME SPP-PATS

Communiqué AUTONOME

Dialogue social

Rencontre Directeur Départemental

Le SA SPP PATS 83, représenté par Guillaume Civray et François De La Osa, a rencontré mardi 12 avril, le Directeur Départemental. Nous avons pu échanger sur les sujets d'actualités et les orientations à venir.

Sur le sujet des recrutements.
Pour les SPP en équipe, nous avions sollicité le DDSIS lors de nos précédentes réunions de dialogue social, pour un recrutement de caporaux sur le premier semestre 2022. Les oraux du concours de CAP SPP de la zone sud étant prévus courant mai, nous avons demandé que puisse être organisée une commission de recrutement à l'issue des résultats, pour un recrutement au plus tôt des lauréats, afin de bénéficier de ces renforts en effectif pour la saison FDF. Sont recrutés au 1er mai, 10 agents par mutation pour les salles opérationnelles.
Pour les Adjudants, nous avons une fois de plus indiqué que nous regrettons de ne pas avoir été entendus pour la nomination des derniers INC2 sur place. Nous avons réaffirmé notre position sur le principe de prendre en compte les mobilités, avant les avis de vacances, afin d'intégrer les besoins en compétences des CIS.
Pour les LT2, nous attendons la sortie des avis de vacances de postes pour les CIS ayant un effectif ≥ à 10 au POJ.
Pour les officiers hors équipe opérationnelle, des recrutements et des promotions par avis de vacances sont en cours pour combler des départs à la retraite.

Sur le sujet de l'IAT, IFTS, une nouvelle fois nous n'avons pas eu de réponse. Ce point doit trouver une issue pour la suppression des 24H à effectuer pour la part « formation ». Cette suppression attendue de tous, est soumise aux négociations sur le sujet de la gestion des heures de récupérations qui a été introduit avec notre demande d'application des IHTS.

Temps de travail : la poursuite du passage en 12h que nous avons initié depuis 2014 doit se poursuivre pour les CIS en faisant le choix. Cette évolution pour la fin du régime dérogatoire d'équivalence, est soumise à des recrutements. Nous souhaitons qu'une réflexion soit faite pour connaître les besoins, afin de mettre en œuvre cette évolution.

Nous défendrons lors du comité technique du 18 mai l'intérêt des agents pour la suppression des 24h de l'IAT. Ce sujet reporté depuis trop longtemps doit trouver sa fin par une décision.

Les Autonomes
S'ENGAGER À VOS CÔTÉS...
RÉUSSIR ENSEMBLE !

BP 653
83053 TOULON CEDEX
06 18 57 01 93
president@saspp-pats83.org
www.saspp-pats83.org